



CTR du 21 janvier 2020



Liminaire CGT-SUD Insee

A l'heure où le Covid et ses variants continuent à galoper, en plus du couvre-feu à 18h imposé par le gouvernement, la protection et l'accompagnement des agents doivent être une priorité pour l'administration. La généralisation du couvre-feu à 18 heures à l'ensemble du territoire de métropole pose de nouvelles difficultés aux agents qui ne savent plus à qui se fier entre les instructions contradictoires du ministère, de la direction générale et de leur établissement d'affectation.

Pour les agents qui doivent se rendre sur site, la situation est rendue infiniment complexe. Ils sont confrontés à une affluence accrue dans les transports. Les restaurants administratifs sont parfois fermés, ou bien ils ne permettent pas la distanciation physique. Il ne faudrait pas qu'en plus ils soient pénalisés sur leur temps de travail. C'est pourquoi nous demandons des aménagement horaires à leur destination.

Dans ce contexte lourd, nous devons examiner les lignes de gestion (LDG) pour les promotions. Nous savions que ce texte ne pourrait être que régressif, et il l'est. Les LDG donnent toute latitude à la direction pour promouvoir qui lui semble bon. Les critères affichés ne sont ni objectifs, ni mesurables. Ils ne contraignent l'administration en rien. Et ils ne garantissent en rien qu'il n'y ait pas en coulisse des critères secrets. Il n'est pas rare d'entendre un responsable dire qu'un agent est trop jeune, trop vieux, trop mobile, qu'il n'est pas dans le bon service ou que son temps partiel est un obstacle à la promotion espérée... Mais bien sûr il n'est jamais possible de prouver que des critères discriminatoires aient été utilisés.

Bien sûr nous ne sommes pas dupes : l'arbitraire existait déjà auparavant. Mais au moins les CAP pouvaient jouer leur rôle de "garde-fous".

Ce nouveau texte ne permet aucun recours en pratique et n'élimine ni l'arbitraire, ni le clientélisme : nous ne pouvons que nous y opposer.

Le 21 janvier 2021, en visio-conférence,
Les élu-es de la liste CGT-SUD Insee en CTR

* CTR : Comité Technique de Réseau, instance de concertation des représentants des agents de l'Insee